



**CONTRIBUTION DE LA CÔTE D'IVOIRE A LA TABLE
RONDE DU PÔLE DE QUALITE INTER-PAYS DE L'ADEA
SUR L'EDUCATION POUR LA PAIX**

KINSHASA 26- 28 JUILLET 2011

MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITES RELATIVES A L'EDUCATION A LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE

I- HISTORIQUE

Dès l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, la paix fut l'une des priorités des autorités. D'ailleurs, le slogan du Président d'alors était « la paix, ce n'est pas un vain mot mais un comportement ». Cet esprit a valu la stabilité politique et le progrès de la Côte d'Ivoire.

Malheureusement depuis les années 90, la Côte d'Ivoire est plongée dans une vague de violence due à l'intolérance et au refus d'accepter les différences des uns et des autres. Cela a conduit au coup d'Etat de 1999 et plus tard à la rébellion armée de Septembre 2002 qui a marqué la partition du pays en deux. Depuis cette date, le pays a vécu dans une crise sociopolitique sans précédent. L'élection présidentielle d'Octobre 2010 avait suscité beaucoup d'espairs chez les populations, fatiguées par tant d'années de ni paix ni guerre. Malheureusement, cette élection s'est soldée par une guerre plus brève mais très meurtrière.

Afin d'apporter des solutions aux problèmes liés à la violence du fait de l'inacceptation de la différence, de l'intolérance et de préparer le nouvel ivoirien, la Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Education Nationale ainsi que des ONG, œuvre pour une culture de paix.

II- ACTIVITES

2.1. CADRE DE L'EDUCATION FORMELLE

Pour les milieux scolaires, le Ministère de l'Education Nationale a élaboré en partenariat avec l'UNICEF-CI, un programme dénommé « **Programme d'Education à la Paix et à la Tolérance** » (PEPT). En effet, l'approche privilégiée pour adopter des valeurs humaines, entre autres la tolérance, l'acceptation de la différence et la solidarité, est axée sur la connaissance de ces concepts et de leur appropriation par les individus. Par ailleurs, l'aptitude à vouloir s'entendre sans violence avec les autres dans leurs différences, est une mentalité à développer chez les jeunes en milieu scolaire en particulier et chez toutes les populations en général. C'est pourquoi, ce programme vise à donner aux Ivoiriens des aptitudes et des attitudes de tolérance en vue d'une culture de la paix pour un développement durable de notre pays.

2.1.1. PRESENTATION DU PEPT

a- Objectifs :

➤ **Objectif général**

Contribuer à la promotion et à l'instauration d'une culture de paix réelle et durable dans les institutions éducatives et dans les communautés.

➤ **Objectifs spécifiques**

- Doter les enseignants et la communauté nationale de connaissances et de valeurs en vue d'amener les élèves à adopter un comportement de paix et de tolérance
- Favoriser l'esprit de convivialité dans les espaces d'apprentissage ;
- Renforcer le rôle des élèves dans la résolution pacifique des conflits en milieu scolaire, en famille et dans leur voisinage ;
- Amener les élèves à entretenir des relations harmonieuses avec les autres ;
- Amener les élèves à adopter des comportements de tolérance et de non violence ;
- Vulgariser les droits de l'enfant et sensibiliser à leur application;
- Vulgariser le droit international humanitaire et sensibiliser à son application en cas de conflit armé.

b- Caractéristiques du PEPT

Le programme d'Education à la Paix et à la Tolérance est un programme éducatif et transversal. Il est enseigné à travers les disciplines existantes au niveau de l'enseignement primaire. Il est constitué de Cinq (5) thèmes:

- Tolérance et non Violence
- Traitement de Conflits
- Intégration Nationale
- Droits de l'Enfant
- Droit International Humanitaire

c- Quelques valeurs installées chez les élèves à travers l'enseignement du PEPT

- L'acceptation de la différence (religieuse, ethnique, politique, culturelle...);
- La démocratie ;

- La sécurité ;

- Le pardon ;
- Le dialogue ;
- La justice ;
- L'impartialité dans la gestion d'un conflit;
- L'honnêteté ;
- La négociation ;
- La médiation ;
- L'arbitrage ;
- L'écoute ;
- La maîtrise de soi ;
- L'estime de soi ;
- L'humilité ;

- La patience ;

- La solidarité/ l'entraide ;
- La coopération ;
- Le vivre ensemble ;
- La convivialité ;
- L'intégration culturelle ;
- Le respect de la liberté d'autrui;

- Le respect de l'autre
- Le respect de la vie ;
- Le respect de l'environnement ;
- Le respect de la culture de l'autre ;
- Le respect des droits de l'Homme
- Le respect des droits de l'enfant (droit à l'éducation, droit à la vie, droit à la liberté d'expression...);

- Le respect des lois et des règlements intérieurs ;
- Le respect du bien public ;
- Le respect du droit d'aînesse;
- Le respect des parents ;
- Le respect des autorités scolaires ;
- Le respect du genre;

- Etc.

2.1.2. ACTIVITES DU PEPT

a-Point des activités menées depuis 2002

PERIODE	ACTIVITES	OBJECTIFS	BENEFICIAIRES	NOMBRE
2002	Elaboration du guide pédagogique PEPT	Définir les contenus du PEPT à enseigner	Concepteurs de programmes pédagogiques	
2003-2004	Formation des enseignants expérimentateurs du PEPT	Expérimenter le guide programme du PEPT	- IEP - CPS - Enseignants	- 12 - 254 - 105
2003-2004	Expérimentation du programme du PEPT dans des Inspections de l'Enseignement Primaire et Présoolaire	Evaluer les contenus du guide programme	- IEP - CPS - Enseignants - Elèves	
2004-2010	Formation des acteurs	Généraliser l'enseignement du PEPT	- IEP - CPS - CP CAFOP - Enseignants - Concepteurs de manuels scolaires	- 43 - 81 - 124 - 2.423 - 65

2006	Introduction du PEPT dans les programmes des CAFOP	Former les enseignants depuis le centre de formation initiale	CP des CAFOP	
2008	Formation des concepteurs des programmes pédagogiques et des manuels scolaires en genre	Eliminer les stéréotypes discriminatoires dans les manuels scolaires	Concepteurs de programmes pédagogiques et de manuels scolaires	36
2008-2009	Introduction des notions du PEPT dans les manuels du Cours Moyen 1 (CM1) et du Cours Moyen 2 (CM2)	Vulgariser le PEPT à travers les manuels scolaires	Concepteurs de manuels scolaires	
Janv 2010	Formation des Chefs et Adjoints aux Chefs d'Etablissements du secondaire à la gestion des conflits en milieu scolaire	Outiller les Chefs et Adjoints aux Chefs d'Etablissements de l'enseignement secondaire à la gestion des conflits en milieu scolaire	Chefs et Adjoints aux Chefs d'Etablissements scolaires	30 personnes
2009-2010	Initiation du projet pilote dénommé « Ecole Démocratique » dans l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Cocody 1 dans la DREN d'Abidjan 1, conformément au thème « <i>les Droits de l'Enfant dans le contexte de la salle de classe et de la gestion de l'école</i> »	Impliquer les élèves dans la gestion de l'école	IEP CPS Enseignants Elèves	
2010-2011	Restructuration de la discipline Education Civique et Morale donnant naissance à une autre discipline dénommée Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) regroupant le life Skills, l'Education à la Vie Familiale et en matière de Population (EVF/EmP) ; le Civisme fiscal ; l'Education à la Paix et à la Tolérance (PEPT) ; l'Education Relative à l'Eau, à l'Hygiène Basée sur les Valeurs (EREAH/BV) ; le Programme Explorons le Droit Humanitaire (EDH).	Former un autre type de citoyen respectueux des valeurs	Concepteurs de programmes scolaires	

b-difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités

- Non introduction du PEPT dans les autres centres de formation initiale (ENS ; INSAAC; INJS)
- Incapacité à former tous les enseignants du fait de leur trop grand nombre
- Non disponibilité suffisante de la documentation pour toutes les écoles
- Arrêt de l'appui financier et logistique de l'UNICEF et des autres partenaires
- Non prise en compte du PEPT dans les manuels du Cours Préparatoire (CP) et du Cours Élémentaire (CE)
- Réticence de certains enseignants à appliquer le PEPT estimant que c'est un surcroit de travail.

c- Perspectives

- Poursuivre la création des clubs d'enfants messagers de Paix dans toutes les écoles y compris le secondaire
- Etendre l'enseignement du PEPT aux autres centres de formation des formateurs (Ecole Normale Supérieure (ENS), Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)
- Créer un prix de l'école primaire et de l'établissement secondaire les plus pacifiques de l'année scolaire en cours
- Poursuivre l'information et la formation des acteurs à la notion de Paix et de Tolérance afin de toucher le plus grand nombre de personnes
- Renforcer les capacités de tous les enseignants sur le terrain
- Former un plus grand nombre de formateurs à l'éducation à la paix

2.2. CADRE DE L'EDUCATION NON FORMELLE

L'éducation à la paix se fait également dans le cadre non formel. Le but général des activités en milieu extrascolaire est de donner à la population scolaire ou non, en dehors du cadre de l'école la connaissance et les aptitudes nécessaires pour assurer la promotion des réflexes de vie sociale positive qui conduiront à une culture de non-violence. Cette forme d'éducation non formelle est assurée par les organisations de la société civile ayant pour thématiques l'édification de la paix comme l'ONG CAMUA et WANEP.

2.2.1. ACTIVITES

a-Point des activités menées depuis 2003

ANNEE/ PERIODE	ACTIVITES	OBJECTIFS	BENEFICIAIRES	NOMBRE
-----------------------	------------------	------------------	----------------------	---------------

2003	Elaboration des guides de formation des enseignants et des élèves	Définir le contenu des guides de formation	Enseignants Elèves	
Septembre 2003	Formation des acteurs	Former à la médiation par les pairs	Elèves	72
2003- 2011	Création de clubs d'enfants messagers de paix	-Amener les élèves à régler leurs conflits par eux-mêmes au sein des établissements scolaires et extrascolaires - Réduire le nombre de conflits en milieu scolaire et extrascolaire	Elèves du primaire et du secondaire	272 écoles s
Août 2004	Organisation du corridor de la paix avec l'ONUCI à Tiébissou	-Former à la non violence, à la célébration de la différence et à la médiation par les pairs.	Enfants issus de 3 zones : zone gouvernementale, zone sous contrôle des forces nouvelles et zone de confiance	160
2004-2010	Missions de suivi	S'assurer de la mise en application de la formation reçue	Etablissements abritant les clubs d'enfants messagers de paix	
Septembre 2005	Formation	Outiller les femmes responsables d'association et d'ONG à la gestion des conflits et techniques de médiation et négociation	Femmes responsables d'associations et ONG	50
2003- 2008	Implémentation et vulgarisation du prix des enfants du monde pour les droits de l'enfant (WCPRC)	-Amener les enfants en milieu scolaire et extrascolaires à appréhender les valeurs démocratiques et citoyennes	-Elèves du primaire et du secondaire -les enfants des centres d'enfants en situation difficile et des associations de quartier	- 2000 écoles -100 centres d'enfants en situation difficile
2010	Réhabilitation d'écoles primaires	Consolider la cohésion sociale entre autochtones, allogènes et allochtones	Un village de Vavoua	

2011	Projet pilote de création de clubs d'enfants citoyens de paix	Amener les enfants issus de ces clubs à mettre en pratique les compétences de vie courante liées au citoyen modèle	Dans la commune de Tengrela	04
------	---	--	-----------------------------	----

***b*-difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités du cadre non formel**

- L'absence et ou l'insuffisance d'appui financier
- La mobilité des enfants rend difficile le suivi des activités menées au sein des clubs et en dehors
- Le point d'encrage avec le Ministère de l'Education reste à renforcer.

2.2.2. PERSPECTIVES

- En 2011, plusieurs ateliers de formation des jeunes à l'éducation à la paix sont prévus dans les zones les plus chaudes . Le premier aura lieu à Divo dans la région du Sud Bandama.
- Un projet de formation des élèves du préscolaire et du primaire à l'éducation à la paix a été approuvé par l'Ambassade des USA (Pas encore démarré à cause de la situation politique du pays).
- Extension de la création des clubs d'enfants citoyens de paix

CONCLUSION

La paix est vitale. Elle doit être entretenue. Elle n'est jamais acquise de façon définitive. De ce fait, l'éducation à la paix demeure une nécessité, un impératif à réaliser surtout dans la plupart des pays d'Afrique. En Côte d'Ivoire notamment, après la guerre que ce pays a connue, beaucoup reste à faire si nous voulons que les gens réapprennent à se parler et à vivre ensemble. Pour y arriver, l'ADEA doit apporter son appui logistique et financier à la réalisation des activités prévues.